



VILLE D'HENRICHEMONT  
1 PLACE DE LA MAIRIE  
18250 HENRICHEMONT  
☎ 02.48.26.70.04  
[mairiehenrichemont@orange.fr](mailto:mairiehenrichemont@orange.fr)

**ARRETE DU 23 avril 2024**  
**PORTANT REGLEMENTATION**  
**DE PERMISSION DE VOIRIE**  
**Rue de l'église/rue de Bourgogne**

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de réfection de façade, par l'entreprise Peinture et couleur du Berry, 18000 BOURGES, du 13 mai 2024 et ce pendant 9 jours calendaires rue de l'église, rue de Bourgogne
- Vu l'intérêt général ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La commune donne permission de voirie à l'entreprise Peinture et couleur du Berry, 18000 BOURGES, du 13 mai 2024 et ce pendant 9 jours calendaires, pour des travaux de réfection de façade au 2 rue de l'église

**Article 2<sup>ème</sup>** : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

**Article 3<sup>ème</sup>** : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire,  
Gilles BUREAU



Publié sur le site internet de la commune le 24.04.24

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20240424-2024-41-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2024  
Publication : 24/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation